

COMPLEMENTAIRE RETRAITE DES HOSPITALIERS (CRH)

Relevé de décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du C.G.O.S du 13 Juin 2019

L'ordre du jour de cette réunion comportait trois points portant sur la CRH, pour lesquels l'Assemblée générale a délibéré.

Elle a ainsi décidé de donner mandat au Conseil d'Administration du C.G.O.S pour mettre en œuvre :

- Les modalités de décisions relatives à la fixation des valeurs d'achat et de service des points du régime R1 et du régime R2, pour l'année 2020.
- L'introduction des aménagements nécessités par la promulgation de la loi dite PACTE.
- L'introduction des modalités nouvelles de versements au régime et des différents modes de perception y afférents.